

PROCÈS-VERBAL DE LA 222^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE VENDREDI 27 Avril 2018 À 18 H À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Geneviève Béland, Céline J. Dallaire, Ginette Vézina, Nicole Garceau, Johanne Perreault, Caroline Trudel, Nancy Hardy, Jessica Gaudette, Cédric Corbeil et Claude Lacasse

En observation : Madeleine Perron

Absences : Mathieu Larochelle, Guillaume Trottier, Lyne Gagnon et Mathieu Gnocchini

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Geneviève Béland et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2018-836 *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 16 février 2018

Sur la proposition de Claude Lacasse appuyée par Geneviève Béland et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2018-837 *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 16 février 2018 tel quel.*

Dans les suivis en C-1 Financement culturel BANQ, Madeleine Perron informe que la Société d'histoire de Ville-Marie et celle d'Amos ont maintenu l'agrément qu'elles obtiennent de la BANQ et que la Société d'histoire de Val-d'Or vient pour la première fois d'obtenir cette reconnaissance. Pour ce qui est du financement au fonctionnement, une réponse devrait leur être transmise à l'automne 2018.

Toujours en C-1 Financement culturel CRC, la rumeur veut que l'enveloppe pour le fonctionnement de notre organisme soit bonifiée.

Enfin, en I-1 pour le Projet CACTUS, notre demande d'aide au FARR a été refusée.

D-3 Présentation des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 31 mars 2018. La firme comptable procédera aux derniers ajustements notamment pour l'amortissement. Le surplus annuel estimé se situera entre 5 000 \$ et 10 000 \$.

2. CONSULTATION

C-1 Planification 2018-2021

Les services de Jolyne Lalonde de la firme Le Bleu ont été retenus pour l'animation de notre planification stratégique. Une première journée de consultation s'est tenue le 7 avril dernier avec les administrateurs, les employées et quelques représentants de MRC. Cette rencontre a permis de formuler une vision et une mission qui ont été peaufinées par un comité restreint formé de Geneviève Béland et de Jessica Gaudette.

Une deuxième session de travail a eu lieu avec Jolyne Lalonde et les administrateurs avant notre réunion du conseil d'administration au cours de laquelle ont été priorisées certaines orientations. La mission et la vision finale qui ont fait consensus sont:

- ☐ Mission : Le CCAT accompagne le milieu culturel et artistique dans ses défis tout en veillant à ses intérêts et à son développement.
- ☐ Vision : Le CCAT est un incontournable qui influence les maillages, l'innovation et la diversité de son secteur.

Madeleine Perron utilisera les orientations priorisées et les divers mandats du CCAT dans le plan d'action 2018-2021.

Par ailleurs, le comité pour le changement de nom (Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue ou Culture Abitibi-Témiscamingue) formé de Cédric Corbeil, Mathieu Larochelle et Caroline Trudel se réunira à l'automne 2018.

C-2 Assemblée générale annuelle

L'AGA se tiendra à Rouyn-Noranda le 18 juin prochain. Il est convenu de ne pas faire de consultation ou de présentation considérant que l'équipe du CCAT est réduite (3 personnes en congé de maladie qui ont été remplacées par 2 personnes). Une réunion régulière du conseil d'administration précédera l'AGA.

C-3 Journal L'Indice bohémien

Le journal L'Indice bohémien a répondu à notre demande d'explication d'abolition du poste d'observateur dédié au CCAT. D'abord, il s'excuse de la maladresse avec laquelle il a aboli ce poste. Puis, il nous informe d'un changement de positionnement stratégique dans la structure organisationnelle. Il affirme : *nous reconnaissons que la culture (avec un grand C) fait partie de l'ADN même du journal et ne souhaitons aucunement délaissier cet aspect en termes de couverture médiatique. Toutefois, afin de répondre à certaines exigences et pour satisfaire notre lectorat, nous réfléchissons au fait d'ajouter une teneur plus sociologique à notre ligne éditoriale.*

C-4 Culturat

L'ATRAT n'a pas pu agréer à une demande de rencontre. Une nouvelle demande sera acheminée pour une rencontre à 16 h avant notre AGA. Par la même occasion, nous leur rappellerons l'importance de ne pas modifier le site Web Culturat.org sans nous aviser.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

- ▣ **Nord-du-Québec** : Dans l'ensemble, ce contrat s'est bien déroulé et permet de tisser des liens entre les artisans de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Une rencontre d'évaluation aura lieu bientôt. Toutefois notre répondante à l'ARBJ quitte ses fonctions. Nous ne savons pas encore s'il y a volonté de poursuivre cette entente. Avec l'accord des membres du conseil d'administration, il est convenu de poursuivre ce mandat si nous pouvons convenir d'une entente.
- ▣ **Projet 3 régions** : En plus d'avoir signé la convention avec le MCC pour un montant de 75 000 \$, nous avons obtenu la confirmation d'un financement de 112 000 \$ sur les 181 723 \$ que nous demandions au Conseil des arts du Canada. Une ressource a été embauchée, Marie-Ève Brisson, de la firme Quai 556.
- ▣ **Formation continue** : L'entente avec Emploi-Québec se termine en juin. Il reste une formation qui a été programmée, mais qui n'a pas été dispensée.
- ▣ **Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue** : La conférence de presse a eu lieu. Tous les médias étaient présents. Tous les livrables du CCAT ont été réalisés. Après l'événement, un bilan, une rencontre et le tirage du REEE devront être coordonnés par le CCAT.

I-2 Affaires nouvelles :

- ▣ **Consultation du Parti Conservateur Canada** : Dans le cahier du participant pour cette consultation prévue le 30 avril, une proposition se lit comme suit : Transfert des pouvoirs en matière de culture envers le Québec. Conscients que certains artistes et organismes apprécient que nous puissions obtenir du financement des deux paliers de gouvernement (parfois, on obtient du financement du fédéral, mais pas du provincial et vice versa) les membres du conseil d'administration suggèrent que nous acquiescions à cette proposition. Pour ce qui est des budgets annuels transférés, puisque nous sommes deux peuples fondateurs, nous revendiquons 50 % pour les francophones et 50 % pour les anglophones.

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 18 juin à 17 h 30.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2018-838 *De lever la séance à 20 h 20.*

Johanne Perreault, secrétaire

Le 18 juin 2018

Date